

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

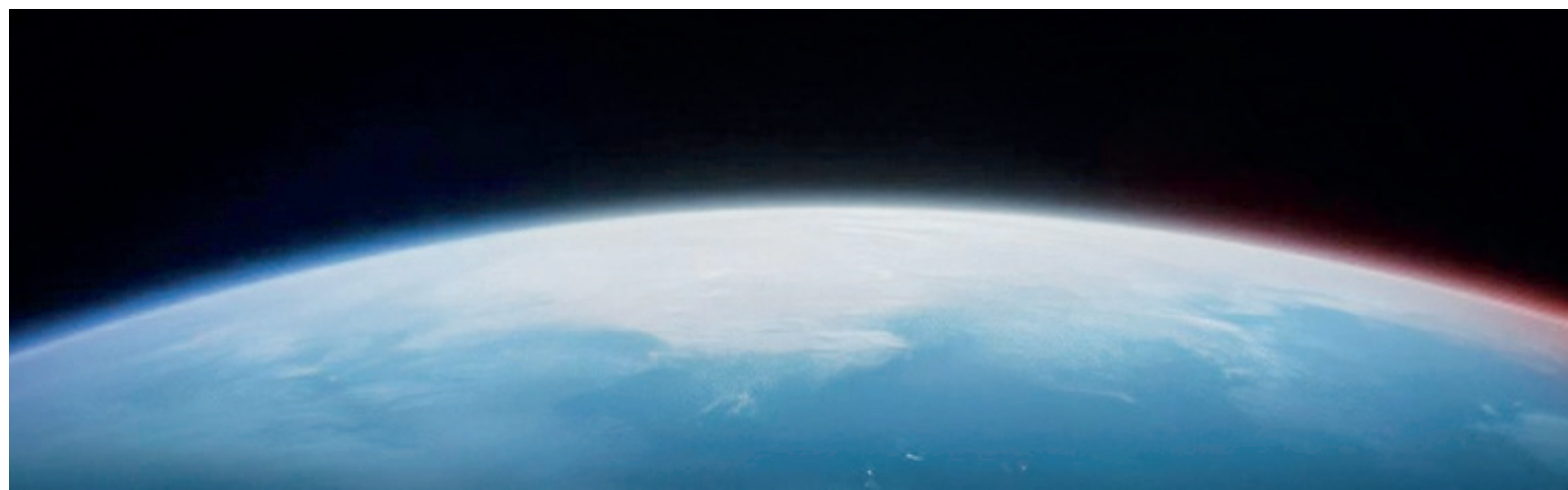
N°5236 VENDREDI 4 SEPTEMBRE 2026

ENVIRONNEMENT

Un sommet international sur l'espace à Paris

Chefs d'État et de gouvernement, industriels, chercheurs, militaires, astronautes et représentants de la société civile se réuniront à Paris en France du 9 au 10 septembre dans le cadre du sommet international sur l'espace. L'événement vise à faire en sorte que les opportunités offertes par l'espace continuent de s'étendre au profit de tous.

Une vue de l'espace



FÉCOFOOT

Deux candidats briguent la présidence



Carle Boniface Malalou, deuxième vice-président du comité exécutif revient dans la course à la présidence de la Fédération congolaise de foot-



Eric Alain Mantot

ball (Fécofoot), la commission de recours de la Fécofoot ayant déclaré sa liste recevable. L'hypothèse d'une candidature unique n'est de fait plus

d'actualité. L'élection se fera le 26 septembre. La balle est désormais dans le camp du corps électoral.

Page 15

MÉDIAS

Des inquiétudes sur le sort de Moussa Kaka

Directeur de la radio privée Saraounia et ancien correspondant de Radio France internationale au Niger jusqu'en 2023, le journaliste Moussa Kaka n'a plus donné de ses nouvelles depuis le 31 août 2026. L'ONG Reporters sans frontières demande aux autorités nigériennes l'ouverture d'une enquête.



Moussa Kaka

Page 16

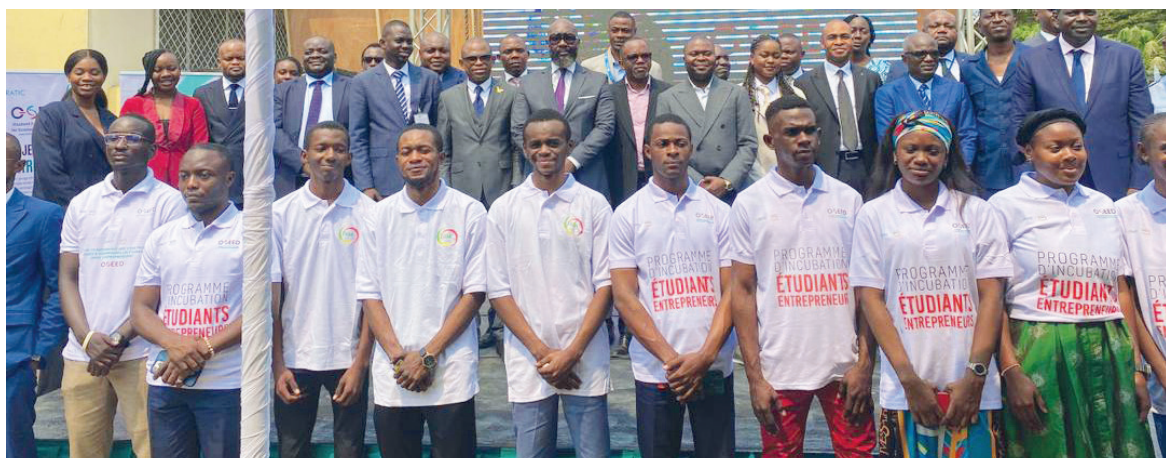
O-SEED

Incubation et financement des étudiants entrepreneurs

Le Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement (Figa) et l'ONG Pratic ont lancé à Brazzaville le programme O-SEED en faveur

des étudiants porteurs de projets. «Le véritable défi est de créer le lien entre l'idée, la compétence académique, la capacité entrepreneuriale et le financement», a expliqué le directeur général du Figa, Branham Kintombo, lors du lancement dudit projet à l'université Marien-Ngouabi.

Page 3



Les bénéficiaires posant avec les officiels

Éditorial

Dialogue permanent

Page 2

ÉDITORIAL

Dialogue permanent

Le renforcement des relations diplomatique, sécuritaire et de bon voisinage entre Etats au niveau des frontières communes implique un cadre de dialogue permanent pour éviter les conflits en consolidant les principes de paix et de respect de l'intégrité territoriale.

L'attaque des agents de la force publique congolaise, en date du 27 août à Makotimpoko, dans le département de la Nkényi-Alima, par des éléments des Forces armées de la République démocratique du Congo devrait interpeller les autorités des deux rives sur l'efficacité de la coopération bilatérale. Il est incontestable que cette relation basée sur l'observation, la concertation, la compréhension mutuelle et la préservation de la souveraineté des Etats a toute la capacité de désamorcer les tensions dès qu'elles apparaissent.

C'est en effet sur ces principes que peuvent être transformés les désaccords en discussions pour aboutir à des initiatives de désescalade de violences qui contribueront significativement à réduire des facteurs déclencheurs. Dans cette perspective, l'option prise par Brazzaville et Kinshasa dans le règlement de ce différend devrait être renforcée à travers des réunions mixtes interministérielles d'urgence élargies aux commandements des Forces de Défense et de Sécurité.

Pour la République du Congo, souvent victime de tels incidents frontaliers, la préservation de la souveraineté de l'intégrité territoriale passe cependant par une consolidation des effectifs et des moyens logistiques techniques dont ont besoin les « gardes-frontières » dans l'exercice de leurs missions. En clair, il s'agit pour le gouvernement de renforcer la surveillance active sur le terrain en union d'actions avec la police, la gendarmerie, la douane et les services de renseignement.

Les Dépêches de Brazzaville

MAIRIE DE BRAZZAVILLE

Boris Rodolphe Ngandza s'engage à respecter les lois de la territoriale

Le nouveau secrétaire général du Conseil départemental et municipal de Brazzaville, Boris Rodolphe Ngandza, qui a pris officiellement ses fonctions le 28 août, s'est engagé solennellement à inscrire son action dans le strict respect de la hiérarchie et des textes régissant la territoriale.

La cérémonie de passation de service entre les secrétaires généraux du Conseil départemental et municipal de Brazzaville sortant, Reine Chance Coddy Sakey, et entrant, Boris Rodolphe Ngandza, a été supervisée par le secrétaire général du département de Brazzaville, Thévy Duvel Mongouo Wando. Exprimant sa reconnaissance au président de la République, au Premier ministre ainsi qu'au ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, le nouveau secrétaire de la mairie de Brazzaville les a rassurés qu'il donnera le meilleur de lui-même dans l'accomplissement de cette nouvelle fonction. « *Le secrétariat général dont je vais assurer les fonctions, dès aujourd'hui, est le cœur de l'administration municipale. Or, nous le savons bien, une administration ne vaut que ce que valent les personnes qui l'animent, et n'a sa raison d'être, qu'à partir du moment où elle s'inscrit dans la logique de satisfaction de l'intérêt général. C'est dans cette optique que je suis appelé à travailler pour le bien-être des Brazzavilloises et Brazzavillois* », a rappelé Boris Rodolphe Ngandza, précisant que chaque agent de cette administration municipale a l'obligation de donner le meilleur de lui-même pour satisfaire les besoins des usagers. L'ancien secrétaire général du département de la Cuvette est un cadre connu du Conseil départemental et municipal de Brazzaville. Boris Rodolphe Ngandza y a successivement évolué comme

collaborateurs, le nouveau secrétaire général leur a demandé d'œuvrer ensemble dans une collaboration sincère et franche, en cultivant l'amour du travail bien fait. Il a, par ailleurs, rendu un hommage mérité à son prédécesseur pour le travail accompli. « *Je solliciterai, comme vous l'avez dit, votre contribution toutefois que le besoin se fera sentir; car nous sommes tous de la territoriale. Ainsi, nous conserverons les acquis et en même temps nous impulserons une nouvelle dynamique qui s'inscrit dans le droit fil de l'accélération de la marche vers le développement, pour le bien-être des Congolais en général et de la population de Brazzaville en particulier* », a-t-il conclu.

Passant le témoin à son successeur, Reine Chance Coddy Sakey a rappelé les quelques progrès enregistrés sous sa gestion. Il s'agit, entre autres, du recrutement des agents de la police municipale et la prise en charge des retraités de la mairie à la Caisse nationale de sécurité sociale. « *Aujourd'hui, je passe le témoin à un frère. Un jeune remplace un jeune, c'est la jeunesse qui gagne. Je vais le cœur net parce que je sais qu'il n'y aura pas de problème. Toutes les fois que le besoin se présentera, ne manquez pas, monsieur Boris, de faire appel à moi* », a déclaré l'ancienne secrétaire générale de Kintélé, souhaitant bon vent au nouveau promu.

Boris Rodolphe Ngandza, nouveau SG de la mairie de Brazzaville/Adiac

consultant en administration au secrétaire général, directeur départemental de la Fonction publique territoriale et des collectivités locales, chef de mission de contrôle du personnel en vue de l'obtention d'un fichier fiable du personnel pour la maîtrise de la masse salariale. Il fut également membre de la commission chargée de dénicher les fuites de la recette municipale. « *Je suis un enfant qui revient chez lui, qui revient dans sa maison* », a-t-il lancé.

Il a également rassuré le président du Conseil départemental et municipal de Brazzaville, en dépit des imperfections inhérentes à toute œuvre humaine, de sa parfaite collaboration et de son total dévouement au service de l'ensemble des citoyens de Brazzaville. S'adressant à ses



Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION
Directrice de la publication : Bénédicte Pigasse de Capèle
Directrice Générale p.i : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS
Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE
Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Pascal Mongo-Slyhm, Roger Ngombé
Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (cheffe de service)

ADIAC TV
Coordonnateur : Quentin Loubou
Responsable des programmes: Mildred Moukenga

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE
Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA
Nana Londole, Jules Tambwe Itagali.
Alain Diasso, Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga

SECRETARIAT DE REDACTION
Secrétaire général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara Arnaud Bienvenu Zodialo.

PAO – MAQUETTE
Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service Maquette : Cyriaque Brice Zoba Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL-BUREAU DE PARIS
Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Dani Ndongidi

ADMINISTRATION - FINANCES
Directeur : Kiobi Chuldrón Abira
Assistant à la direction : Arcade Arnaud Bikondi
Chef de service RHC : Martial Mombongo
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal Itoua Ossinga
Mbossa Viny, Abira Tachie, Mongo Hurcilla

DIRECTION COMMERCIALE
Responsable commercial : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Djongbot Olabouré, Marina Zodialho, Mibelle Okollo

Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL
Direction : Guillaume Pigasse
Assistante : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE
Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila
Adjoint: Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS
Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Mbengué Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS
Responsable : Boris Ebaka
Médiatrice culturelle : Émilie Eyala
Assistant: Eustel Chrispain Stevy Oba
Caissière: Jessica Iloki
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO
Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE
Directeur : Emmanuel Mbengué

ADIAC
Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Fondateur : Jean-Paul Pigasse

**Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél : +242 05 200 6565, / Email: contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com*

O-SEED

Vingt étudiants entrepreneurs accompagnés vers le marché

Vingt étudiants entrepreneurs et jeunes porteurs de projets entament un parcours d'incubation avec O-SEED (Student Entrepreneurship for Economic Development), lancé le 2 septembre à Brazzaville par l'ONG Pratic et le Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement des petites et moyennes entreprises (Figa), financeur du projet. Ces jeunes bénéficieront d'un accompagnement destiné à les aider à transformer leurs idées en projets structurés et capables de conquérir le marché.

Pour le président de l'ONG Pratic, Luc Missidimbazi, O-SEED place cette démarche sous le signe d'une responsabilité collective envers la jeunesse. « Notre jeunesse possède des idées, de l'énergie et des ambitions. Notre responsabilité commune est de créer les conditions qui permettent de transformer ces énergies en entreprises, en emplois et en valeur économique », a-t-il indiqué.

Prévue pour une période d'un à deux mois, la première cohorte réunira vingt étudiants entrepreneurs et jeunes porteurs de projets autour d'un parcours associant formation, coaching, mentorat, networking et rencontres avec des professionnels. Gestion financière, marketing, relation client et développement commercial figurent notamment parmi les domaines qui seront abordés. Au-delà de la formation, le responsable de Pratic insiste sur la nécessité d'un accompagnement qui ne s'arrête pas à

la transmission des connaissances. « Former sans accompagner ne suffit plus. Accompagner sans structurer ne suffit plus. Et structurer des projets sans leur donner une perspective d'accès au financement et au marché limite leurs possibilités de développement », a souligné Luc Missidimbazi.

Dans cette même perspective, l'initiative s'inscrit également dans une ambition plus large portée par le Figa, celle de rapprocher davantage l'université du monde économique. « Faire de l'université un espace où le savoir peut devenir une innovation, où l'innovation peut devenir une entreprise et où l'entreprise peut devenir emploi, valeur et impact économique », a déclaré son directeur général, Branham Kintombo. Entre l'idée et sa concrétisation sur le marché, le chemin reste souvent difficile pour les jeunes porteurs de



Un des bénéficiaires posant avec les officiels après l'acte d'engagement de ce dernier au programme/Adiac

projets. « Le véritable défi est de créer le lien entre l'idée, la compétence académique, la capacité entrepreneuriale et le financement », a souligné le directeur général du Figa. C'est précisément sur ce dernier aspect que repose l'une

des particularités d'O-SEED, notamment rapprocher l'incubation du financement. « L'accompagnement doit précéder le financement », a-t-il insisté, rappelant que les projets doivent avant tout être structurés et viables pour convaincre

les partenaires financiers. C'est dans cette logique que l'incubateur "Puits" accueillera cette première cohorte dans un environnement conçu pour favoriser les échanges entre l'université, le monde professionnel et l'écosystème entrepreneurial. Sa responsable, Carine Bath a invité les bénéficiaires à tirer pleinement profit de cette expérience. « Il s'agit d'aller au-delà de l'idée et de donner aux entrepreneurs les moyens de structurer leur activité et de disposer des outils nécessaires pour développer des entreprises viables », a-t-elle souligné.

Cette première cohorte servira de phase pilote pour consolider le dispositif et envisager son extension à des nouvelles promotions. Pour les initiateurs, la réussite d'O-SEED se mesurera surtout à la capacité des projets accompagnés à devenir des entreprises créatrices de valeur et d'emplois.

Gloria Imelda Lossele

INFRASTRUCTURE

Le marché africain de l'immobilier en forte croissance

Le marché immobilier africain s'apprête à connaître une décennie de forte expansion, porté par l'urbanisation, la démographie et l'essor d'une classe moyenne toujours plus nombreuse. C'est ce que révèlent les récentes études de LEAF Africa, qui pointent toutefois des fragilités structurelles susceptibles de freiner cette dynamique.

Selon LEAF Africa, le secteur immobilier du continent devrait croître de 5,6 % par an d'ici 2029, contre 2,69 % en moyenne au niveau mondial. Ce marché représente aujourd'hui près de 2,7 % de la valeur immobilière mondiale, soit environ 17 600 milliards de dollars. Le segment résidentiel, à lui seul estimé à 14 900 milliards de dollars, en constitue le principal moteur, même si l'immobilier commercial, les bureaux et les infrastructures numériques gagnent progressivement du terrain. Le Nigeria domine largement le continent, avec une valeur estimée à 2600 milliards de dollars, portée par le poids démographique du pays et l'essor de métropoles comme Lagos et Abuja. L'Égypte (1 600 milliards) et l'Éthiopie (1 300 milliards) complètent le podium, reléguant l'Afrique du Sud longtemps leader du continent à la quatrième place, avec 1200 milliards de dollars. Le Kenya (773 milliards) et le Ghana (533 milliards) apparaissent, quant à eux, comme les futurs relais de croissance, soutenus par les investissements de la diaspora et une intégration régionale croissante. D'après les mêmes études, la part de la population africaine vivant en ville devrait passer de 44,5 % en 2025 à 60,4 % en 2050, alimentant



Les logements sociaux de Mpila, à Brazzaville/DR

durablement la demande de logements, d'entrepôts, de commerces et de bureaux. Le déficit de logements illustre déjà l'ampleur des besoins : plus de 28 millions d'unités manquantes au Nigeria, 1,8 million au Ghana. Une situation qui représente à la fois une opportunité pour les promoteurs et un défi pour les pouvoirs publics, appelés à concilier construction de logements abordables et développe-

ment urbain inclusif. Cette dynamique s'appuie également sur des évolutions démographiques favorables, avec la population africaine en âge de travailler qui est passée de 557,6 millions de personnes en 2008 à 866,3 millions en 2024, une hausse qui traduit un dividende démographique appelé à soutenir la demande immobilière dans les villes. En outre, la classe moyenne africaine, qui devrait at-

teindre 500 millions de personnes d'ici à 2030 avant de doubler à l'horizon 2060, aspire à un habitat de meilleure qualité et mieux situé.

Le rôle déterminant de la diaspora

Les transferts de fonds de la diaspora, qui ont atteint 96,4 milliards de dollars en 2024, dépassent désormais les investissements directs étrangers dans plusieurs pays afri-

cains. Une part importante de ces sommes est réinvestie dans l'immobilier (logements, terrains, résidences secondaires) que beaucoup d'Africains expatriés considèrent à la fois comme un lien avec leur pays d'origine et comme une valeur refuge. À cela s'ajoutent le développement des grands axes routiers, des ports et des zones industrielles, qui transforment des zones périphériques en nouveaux pôles urbains, ainsi que des réformes économiques facilitant l'accès au crédit et la régularisation foncière. Ce tableau prometteur s'accompagne néanmoins de signaux d'alerte. Les experts pointent du doigt une offre largement orientée vers le haut de gamme, déconnectée du pouvoir d'achat de la classe moyenne émergente, ainsi qu'une pénétration du crédit hypothécaire qui reste inférieure à 5 % du Produit intérieur brut dans la plupart des pays. L'inflation continue de peser sur l'accessibilité financière, tout comme la dépréciation de certaines monnaies comme le naira nigérian ayant perdu plus de 70 % de sa valeur en un an. Ces difficultés redessinent les conditions d'investissement et interrogent la capacité du marché à répondre durablement aux besoins réels des populations africaines.

Fiacre Kombo

EXPLOITATION MINIÈRE

Le sous-sol congolais convoité par des investisseurs américains

De nombreuses entreprises américaines se bousculent pour venir investir en République du Congo dans le domaine des mines. Pour préparer le terrain, le ministre des Industries minières et de la Géologie, Urbain Fiacre Opo, s’est entretenu, le 2 septembre, à Brazzaville avec la chargée d’affaires de l’ambassade des Etats-Unis d’Amérique au Congo, Amanda Jacobsen.

Au cours de leur entrevue, le ministre des Mines et son interlocutrice ont débattu essentiellement des modalités techniques à mettre en œuvre, mais aussi des conditions à créer pour attirer les entreprises américaines à venir investir sur le sol congolais dans le domaine des mines.

« J’ai eu un échange fructueux avec le ministre des Industries minières et de Géologie sur la question de l’exploitation minière, car plusieurs entreprises américaines sont à la recherche d’opportunités d’investissements ici au Congo. Mais, étant donné que certaines d’entre elles rencontrent quelques difficul-



Urbain Fiacre Opo et Amanda Jacobsen en plein entretien/Adiac

tés dans l’exécution de leurs projets, nous sommes venus rencontrer l’autorité habilitée pour trouver des solutions idoines. Avec un environnement d’affaires favorable, le Congo et les Etats-unis exploitent de nombreuses op-

portunités économiques au bénéfice des deux pays », a souligné la chargée d’affaires. Pour sa part, le ministre Ur-

bain Fiacre Opo a assuré à madame Amanda Jacobsen que le Congo est prêt à accueillir les entreprises américaines sur son sol, et garantit à tous les investisseurs étrangers une protection.

La venue massive des entreprises américaines au Congo est pour lui une aubaine, dans le but de continuer à dynamiser le secteur et attirer le maximum d’investisseurs, conformément à la vision du nouveau code minier promulgué le 18 avril 2026.

La rencontre entre les deux autorités s’inscrivait aussi dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale Congo-Etats-Unis.

Firmin Oyé

TRIBUNE LIBRE

Caisse des dépôts et consignations : le Congo peut-il transformer l’argent dormant en moteur du développement ? (suite et fin)

Combien le Congo peut-il espérer ?

C’est probablement la question la plus intéressante — et celle à laquelle il faut répondre avec le plus de prudence. Il n’existe pas, à ma connaissance dans les sources publiques actuellement disponibles, de chiffre officiel consolidé permettant d’affirmer que le Congo possède X milliards de FCFA de fonds dormants. Il serait donc imprudent de publier un chiffre spectaculaire sans audit préalable. En revanche, le nouveau dispositif communautaire confirme que le phénomène est suffisamment important pour avoir justifié une réglementation spécifique à l’échelle de la CEMAC. La BEAC a elle-même organisé en 2024-2025 plusieurs réunions consacrées à la gestion des avoirs en déshérence et à la supervision des CDC. Le Congo doit maintenant transformer cette réforme juridique en opération d’inventaire financier national.

Un audit national des ressources dormantes

La première décision stratégique de la nouvelle CDC devrait être la réalisation d’un inventaire national des ressources financières susceptibles d’être mobilisées. Cet inventaire pourrait comporter au moins cinq catégories.

Première catégorie : les banques

Chaque établissement devrait communiquer, selon les règles de confidentialité et de supervision applicables, le montant des comptes inactifs et des avoirs en déshérence relevant du nouveau dispositif.

Deuxième catégorie : les établissements de microfinance

Le phénomène des petits comptes inactifs peut être important dans la finance décentralisée.

Troisième catégorie : la Justice

Il faudrait établir l’inventaire des cautions, séquestres et consignations judiciaires en cours et anciennes.

Quatrième catégorie : l’administration

Il faudrait identifier les cautionnements, garanties et consignations administratives, notamment celles liées aux marchés publics.

Cinquième catégorie : les fonds publics et parapublics

Il faudrait recenser les fonds dont la réglementation permettrait de confier la gestion à la CDC. Le résultat de cet audit donnerait enfin au Congo un chiffre crédible. Un scénario à 100, 200 ou 300 milliards. Im-

aginons, uniquement à titre d’hypothèse, que l’audit révèle 200 milliards de FCFA de ressources financières susceptibles d’être confiées à la CDC. Il ne faudrait pas dire que le budget de l’État vient d’augmenter de 200 milliards. Ce serait faux. Ces 200 milliards constituent plutôt une base financière nouvelle.

Une partie devra rester disponible pour faire face aux demandes de restitution. Une autre pourra être placée dans des instruments sûrs et liquides. Une autre encore pourra contribuer, dans le respect du cadre prudentiel, au financement de projets. Si ces ressources produisent en moyenne, par exemple, un rendement annuel de 4 %, une masse de 200 milliards générerait théoriquement 8 milliards de FCFA de produits financiers annuels. À 5 %, ce seraient 10 milliards.

Ce ne sont que des simulations, pas des prévisions. Les rendements réels dépendront des taux, des instruments autorisés, de la liquidité nécessaire et de la politique d’investissement. Mais elles permettent de comprendre le mécanisme. Le capital reste une ressource à protéger ; son rendement devient potentiellement une ressource économique.

L’effet de levier peut être encore plus important

Le véritable intérêt de la CDC apparaît lorsque l’on raisonne en termes d’ingénierie financière. Supposons que la Caisse dispose de 200 milliards de ressources financières stables. Elle pourrait, selon son cadre légal, prudentiel et statutaire, utiliser une partie de cette capacité pour structurer des opérations avec des banques, le marché financier régional ou des investisseurs institutionnels. Un projet de logements sociaux de 100 milliards pourrait ainsi être financé par une combinaison de fonds propres, ressources de la CDC, crédit bancaire, obligations et autres instruments financiers. La CDC ne financerait donc pas nécessairement seule le projet. Elle pourrait devenir l’organisateur et le catalyseur du financement.

C’est précisément l’ambition affichée par le gouvernement congolais lorsqu’il parle de faire de la CDC un outil d’ingénierie financière capable de mobiliser des ressources internes et externes pour des projets structurants.

Attention : la CDC ne doit pas devenir une deuxième caisse budgétaire.

Le succès de cette réforme dépendra toutefois d’une

règle fondamentale : ne jamais confondre l’argent de la CDC avec l’argent du budget de l’État. Un particulier qui possède 20 millions de FCFA sur un compte devenu inactif reste juridiquement titulaire de ses droits dans les conditions prévues par les textes. L’État ne peut pas considérer cette somme comme une recette fiscale.

La CDC doit donc établir une séparation rigoureuse entre :

- les fonds appartenant aux particuliers ;
- les consignations judiciaires ;
- les garanties administratives ;
- les fonds publics ;
- les ressources propres de la Caisse ;
- les produits financiers générés par la gestion de ces ressources.

Cette séparation est indispensable pour instaurer la confiance.

Le véritable dividende pour l’État

L’État peut néanmoins bénéficier de cette réforme de plusieurs manières. D’abord, grâce à la meilleure gestion de ressources financières qui étaient auparavant dispersées.

Ensuite, grâce aux revenus et commissions liés aux activités autorisées de la CDC. Enfin, grâce à l’investissement dans des secteurs qui produisent eux-mêmes de la croissance, de l’emploi et des recettes fiscales.

C’est donc un mécanisme indirect mais puissant : ressources dormantes CDC gestion professionnelle rendement investissement croissance emplois nouvelles recettes fiscales. Le Sénégal avait déjà inscrit dans la conception de sa CDC cette volonté de disposer de ressources abondantes et relativement peu coûteuses pour financer notamment le logement social, les collectivités locales et les PME.

Une opportunité historique pour le Congo

La création de la CDC intervient dans un contexte où le Congo cherche précisément à diversifier les sources de financement de son développement. Le pays ne peut pas tout financer par les recettes fiscales. Il ne peut pas non plus dépendre exclusivement de l’endettement extérieur ou du crédit bancaire. Il doit apprendre à mobiliser son épargne, ses ressources institutionnelles, ses capitaux privés et ses disponibilités financières internes. La CDC peut

devenir l’un des instruments de cette stratégie. Mais sa réussite dépendra moins de la loi que de la qualité de sa gouvernance. Il faudra une comptabilité transparente, des audits indépendants, une surveillance parlementaire effective, un contrôle juridictionnel, une politique d’investissement prudente et surtout une publication régulière des montants collectés, placés, investis et restitués.

La première question que le pays devrait donc poser à la nouvelle institution n’est pas seulement : « Combien d’argent allez-vous mobiliser ? » Elle devrait être : « Combien d’argent existe-t-il réellement, où se trouve-t-il, à qui appartient-il, pendant combien de temps peut-il être mobilisé et quel rendement peut-il produire sans mettre en danger les droits de ses propriétaires ? » C’est seulement après cet inventaire que le Congo pourra connaître la véritable puissance financière de sa Caisse des dépôts et consignations.

Conclusion

La CDC peut devenir beaucoup plus qu’un établissement public supplémentaire. Elle peut constituer un nouvel instrument de souveraineté financière. Les comptes dormants, les avoirs en déshérence, les consignations judiciaires et administratives, les cautionnements et certains fonds confiés à sa gestion représentent potentiellement une masse financière considérable. Mais le Congo ne connaît pas encore publiquement son montant exact.

La priorité doit donc être de réaliser un audit national exhaustif. Si cet audit révélait, par exemple, 100, 200, 300 milliards de FCFA ou davantage, le pays disposerait d’une nouvelle base de financement interne. Il ne s’agirait pas de transformer ces fonds en recettes budgétaires par simple décision administrative, mais de les transformer en capital financier productif**, capable de générer des revenus et de soutenir des investissements.

La grande ambition de la CDC devrait finalement être celle-ci : faire passer l’argent de l’immobilisation à l’investissement, sans sacrifier la sécurité et les droits de ceux auxquels il appartient. C’est à cette condition que la Caisse des dépôts et consignations pourra devenir, au Congo, non pas une institution financière de plus, mais **un véritable levier de financement du développement économique et social.

Emmanuel Mbengué

DISPARITION

Dernier hommage à Jean Grégoire Boukoulou

La nation reconnaissante a rendu un hommage, le 2 août, au Palais des congrès à l'ancien ministre de l'Éducation nationale, de la Culture et des Arts, Jean Grégoire Boukoulou, décédé à l'âge de 97 ans. La cérémonie d'adieu a été placée sous l'autorité du Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, représentant le président de la République.



Le Premier ministre se recueillant devant la dépouille du disparuDR

Figure emblématique de la construction de l'État post-indépendance, Jean-Grégoire Boukoulou a incarné le parcours d'un cadre supérieur ayant contribué à la structuration de l'administration nationale. Son engagement, marqué par une obligation de résultats, a été salué comme un pilier dans la consolidation des institutions et la promotion de l'identité culturelle du Congo. Dans l'oraison funèbre lue par le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean-Luc Mouthou, on a reconnu ses qualités d'éducateur, de pédagogue, d'administrateur compétent, de responsable politique loyal et d'homme dans sa diversité avec ses passions et ses convictions. « Il est des hommes dont le passage sur terre aura impacté des générations entières de par leur altruisme. Ces hommes ne sont pas appelés à mourir; ils survivent dans le temps », a rappelé le ministre. Le Premier ministre a procédé au dépôt d'une gerbe de fleurs devant la dépouille du disparu, avant de s'incliner en signe de respect. Les témoignages recueillis sur place ont souligné le souvenir d'un ministre brillant, dont le travail et le dévouement ont marqué des générations entières. « Il a fait vraiment du boulot, c'est avec beaucoup de regrets qu'on le voit partir, mais la vie a voulu que son tour arrive », a confié un proche. La dépouille de Jean Grégoire Boukoulou a été transportée à Mouyondzi, dans le département de la Bouenza, pour y être inhumée conformément à ses dernières volontés.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

IN MEMORIAM

Le temps qui passe ne peut effacer l'amour, l'affection et le souvenir d'un être cher. 5 septembre 2011 – 5 septembre 2026, voici 15 ans, jour pour jour, que disparaissait de façon inopinée du monde des vivants notre regretté père le lieutenant Epongola Dominique Blaise, chevalier de l'ordre du mérite congolais, officier des Forces armées congolaises à la retraite.

En cette date de triste anniversaire, les enfants Epongola et la veuve Alphonsine Mpeso solo prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse en mémoire de son âme. A cet effet, une messe pour le repos de son âme sera dite le samedi 5 septembre 2026 à 6 heures en l'église Sainte-Marie-de-Ouenzé suivie du dépôt d'une gerbe de fleurs sur la tombe de l'illustre disparu à 10 heures au cimetière privé Bouka.



FORCE PUBLIQUE

Quarante-deux officiers obtiennent le diplôme du CPOA

Les stagiaires en provenance de différentes composantes de la force publique congolaise et des forces armées de la Guinée-Conakry ont reçu leurs diplômes du Cours de perfectionnement des officiers d'administration (CPOA), le 1er septembre, à l'Académie militaire Marien-Ngouabi, après six mois d'enseignements.



Les encadrateurs avec les stagiaires/Adiac

Le cours de perfectionnement des officiers d'administration, session 2026, a été organisé afin d'offrir une formation complémentaire aux officiers d'administration déjà détenteurs de l'application « Administration ». Grâce à ce cours, l'officier d'administration développe une expertise approfondie dans les différents domaines de l'administration militaire et acquiert les outils, méthodes et compétences nécessaires pour assurer efficacement la coordination des services administratifs et financiers. Pour atteindre cet objectif, un programme exigeant et spécialisé a été élaboré et mis en œuvre en deux phases successives, chacune répondant à des objectifs pédagogiques précis. La première phase d'une durée de 45 jours, dite partie militaire, a eu pour objectif de donner aux stagiaires des connaissances militaires de niveau commandant d'unité, phase qui s'est déroulée en salle pour la partie théorique ainsi qu'à Bilolo et Kouala-Kouala pour la partie pratique. La deuxième phase, plus longue, dite « cœur de métier », s'est ouverte par l'organisation d'un séminaire pédagogique. Celui-ci a permis de rappeler

les objectifs du cours, d'harmoniser les pratiques d'enseignement et de mettre l'accent sur les compétences à développer afin de préparer les stagiaires à assumer pleinement les fonctions de chef des services administratifs. Durant cette phase de formation, les stagiaires ont pris part à un ensemble d'enseignements magistraux dispensés par des instructeurs issus de la force publique, des enseignants-chercheurs de l'Université Marien-Ngouabi ainsi que par des experts reconnus, provenant de divers secteurs d'activité... D'après les résultats rendus publics par le directeur du cours, le commissaire lieutenant-colonel Arthur Moizibi Poue, le taux de réussite est de 100%. La moyenne générale de la promotion est de 14,14/20. La moyenne la plus forte est de 15,78/20 ; la plus faible est de 12,66/20. Clôturant la formation, le directeur général de l'administration et des finances du ministère de la Défense nationale, le commissaire général de 2e classe, Eugène Alain Yves Aignan Mpara, a rappelé aux stagiaires que le diplôme qu'on vient de leur remettre

ne constitue pas simplement une ouverture vers un nouveau grade. Il leur donne surtout la capacité de prétendre aux fonctions de chef des services administratifs au sein des corps de troupe et organismes assimilés, ou les commandements de tutelle. Nos forces ont un besoin croissant de personnels administratifs compétents, rigoureusement formés, capables de défendre et de garantir les droits individuels et collectifs des militaires, policiers et gendarmes. « Par ailleurs, d'importantes réformes sont actuellement engagées dans plusieurs domaines, notamment dans l'administration générale et les finances publiques. La force publique est pleinement concernée par ces transformations. Leur mise en œuvre n'est pas uniquement l'affaire du commandement. Elle repose sur l'engagement de chacun...Ce titre vous oblige désormais à maintenir un niveau d'exigence élevé en toutes circonstances et à mettre en œuvre les compétences que vous avez développées au cours de votre formation », a-t-il conclu, au nom du ministre de la Défense nationale.

Guillaume Ondze

INCIDENT DE MAKOTIMPOKO

Les deux militaires congolais blessés admis à l'hôpital central des armées

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a rendu visite, le 29 août, aux deux soldats congolais admis à l'Hôpital central des armées Pierre-Mobengo de Brazzaville, après leur libération par les militaires de la République démocratique du Congo (RDC).

Accompagné du ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, Jean Ollessongo Ondaye, le chef du gouvernement qui a présidé quelques heures auparavant la réunion interministérielle d'urgence élargie au commandement de la force publique, a rendu visite aux blessés pour leur apporter le soutien et le réconfort. Il s'agit notamment d'un gendarme et d'un marin congolais appréhendés par les éléments des forces de sécurité de la RDC suite à l'incident enregistré à Makotimpoko, dans le département de la Nkényi-Alima, dans la nuit du 26 au 27 août. « Il était question pour nous de venir témoigner notre solidarité et notre soutien à nos compatriotes, parce que blessés et gardés en territoire étranger jusqu'à la suite de nombreuses tractations, nous avons réussi à les accueillir chez nous, les placer en milieu hospitalier. Je pense que ce dont ils avaient besoin, c'était le soutien, le réconfort du gouvernement. C'est ce que nous leur avons apporté », a indiqué Anatole Collinet Makosso. Selon lui, le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation est au chevet de ces deux soldats dont il a supervisé toutes les opérations d'accueil et d'hospitalisation, avant de rendre compte au Premier ministre et au président de la République. « Il était donc de notre devoir de venir constater de quelle manière les soins leur sont

administrés, dans quel état physique et moral ils sont. Nous sommes heureux de constater une véritable prise en charge par nos services de santé de l'hôpital militaire. Nous avons échangé avec eux-mêmes, je pense que le pire est passé, leur situation est hors du danger et nous encourageons les responsables de santé à apporter les soins nécessaires pour qu'ils se rétablissent et qu'ils retrouvent leur famille », a-t-il expliqué, rassurant les familles et la population que les deux compatriotes qui étaient détenus en RDC sont rentrés sur le territoire national.

Apporter des réponses adaptées à la situation
Avant de se rendre à l'hôpital militaire, le Premier ministre a présidé une réunion interministérielle de crise élargie au haut commandement de la force publique. Une rencontre consacrée à l'examen de la situation sécuritaire de Makotimpoko, afin d'en établir une lecture commune des faits, coordonner les services de l'Etat, apporter des réponses adaptées et protéger la population face à l'incident ainsi créé. « Le Premier ministre vient de présider la réunion de la cellule de crise qui a regroupé des membres du gouvernement avec les autorités de notre force publique pour analyser cette situation et prendre les toutes premières mesures d'urgence

pour la gérer », a expliqué le ministre d'Etat, ministre à la présidence, chargé des Affaires politiques, Pierre Oba, à l'issue de la réunion. Cette réunion interministérielle de crise a permis non seulement de constater les faits mais également de prendre des décisions concrètes assorties d'actions précises et d'un suivi rigoureux sur le terrain. « Les mesures immédiates prises consistent d'abord à travailler dans le sens de retrouver nos disparus et faire revenir nos deux soldats qui avaient été appréhendés et amenés à Yumbi. Les deux soldats sont revenus et sont pris en charge en ce moment à l'Hôpital central des armées Pierre-Mobengo », a-t-il poursuivi. En effet, le gouvernement a également renforcé les mesures pour sécuriser les habitants aussi bien de Makotimpoko que de ses environs. Il a annoncé, par ailleurs, la mise en place d'une cellule d'enquête pour mieux cerner cette situation et d'en découvrir les causes profondes. « Les instructions ont été données à la force publique pour maintenir le calme. Donc, nous rassurons la population congolaise de ce que le gouvernement se saisit de cette situation et la traite avec tout le sérieux qu'elle mérite. Il rendra compte à la population au fur et à mesure », a conclu le ministre d'Etat, Pierre Oba.

Parfait Wilfried Douniama



COMMISSION GENERALE DE PASSATION DES MARCHES N°2
Décision N°024/GR/2025 du 24 janvier 2025

Sélection régionale ouverte no 137/BEAC/DGE-DSI/SRO/Ser/2026 pour la fourniture et le déploiement de la solution VEEMBACKUP destinée à la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)

Dans le cadre de la modernisation et de la sécurisation du Système d'Information, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage, sur ressources propres, d'acquérir des licences VEEMBACKUP. A cet effet, elle invite, par le présent avis de sélection, les entreprises domiciliées en zone CEMAC, qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°05/24/CEMAC/UMAC/CM portant adoption du Code des marchés de la BEAC, notamment **la sélection régionale ouverte sur la base du coût de la proposition**.

Les Prestataires peuvent obtenir un complément d'information par courriel à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier de sélection rédigé en français peut être consulté gratuitement et retiré dans toutes les Directions Nationales de la BEAC et aux Services Centraux à l'adresse indiquée ci-dessous.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX

Direction Générale de l'Exploitation – DGAM, 14ème étage, porte 1412

736 : Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - CAMEROUN

60 40 23 222 (+237); 30 40 23 222 (+237):

29 33 23 222 (+237):

@ : cgam.scx@beac.int / dgam.scx@beac.int

La participation à la présente mise en concurrence est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable **de cent mille (100 000) francs CFA**. Le paiement devra être effectué exclusivement par virement bancaire en faveur des Services Centraux de la BEAC.

Virement zone CEMAC :

RIB Services Centraux : 91001 00090 20000009901 07

Objet : frais de soumission appel d'offres n° {à renseigner par le soumissionnaire}

Les soumissions, conforme au règlement particulier de la sélection devront être déposées, sous pli fermé, à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard **le jeudi 08 octobre 2026 à 13 heures 00 minute**.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX

BUREAU D'ORDRE 15ème étage, porte 15.01

736 : Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun

Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées

Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les soumissions seront ouvertes en **une phase, le jeudi 08 octobre 2026 à 14 heures 00 minute** aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires **dûment mandatés** (document écrit et signé), qui souhaiteraient assister à la séance d'ouverture.

Yaoundé, le **28 AOÛT 2026**

Le responsable,





COMMISSION GENERALE DE PASSATION DES MARCHES N°2
Décision N°024/GR/2025 du 24 janvier 2025

Sélection internationale ouverte n°139/BEAC/DGE-DSI/SIO/Ser/2026 pour l'acquisition et le déploiement de solutions de tests logiciels, de gestion des changements et de gestion des licences

Dans le cadre de la gestion et de l'administration optimale de son système d'informations, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) souhaite, sur ressources propres, **acquérir et déployer des solutions de tests logiciels (Test Management & Test Automation), de gestion des changements et de gestion des licences**. A cet effet, elle invite par le présent avis de sélection, les personnes physiques ou morales, qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à soumettre une proposition.

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°05/24/CEMAC/UMAC/CM portant adoption du Code des marchés de la BEAC, notamment **la sélection internationale ouverte sur la base de la qualité technique et du coût**.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier de sélection rédigé en français peut être consulté gratuitement et retiré à l'adresse indiquée ci-dessous.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX

Direction Générale de l'exploitation, DGAM, 14ème étage, Porte 14.12

736 : Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - CAMEROUN

60 40 23 222 (+237); 30 40 23 222 (+237): Postes 5452, 5449, 5443 ou 5403

29 33 23 222 (+237):

@ : cgam.scx@beac.int / dgam.scx@beac.int

La participation à la présente sélection est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué exclusivement par virement bancaire en faveur des Services Centraux de la BEAC.

Virement zone CEMAC :

RIB Services Centraux : 91001 00090 20000009901 07

Objet : frais de soumission sélection n°{à renseigner par le soumissionnaire}

Transfert international (hors zone CEMAC) :

Correspondant : Banque de France

SWIFT Code : BDFEFRPPXXX

Numéro de compte : FR76 3000 1000 6400 0000 5104 277

Destinataire : BEACCMCX090

Objet : frais de soumission sélection n°{à renseigner par le soumissionnaire}

Les soumissions, conformes au règlement particulier de la sélection, devront être déposées, sous pli fermé, à l'adresse indiquée ci-après, **au plus tard le mercredi 28 octobre 2026 à 13 heures 00 minute**.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX

BUREAU D'ORDRE 15ème étage, porte 15.01

736 : Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun

Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les soumissions seront ouvertes en une phase le **mercredi 28 octobre 2026 à 14 heures** de la BEAC à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires dûment souhaiteraient assister à la séance d'ouverture.

Yaoundé, le **28 AOÛT 2026**

Le responsable,



DIASPORA

Prince Bafouolo, entre Paris et Brazzaville

Membre de la diaspora congolaise, Prince Bafouolo s’apprête à poser ses valises à Brazzaville, où il vient de rejoindre le staff technique des Diables rouges, l’équipe nationale de football de la République du Congo, en qualité de chargé de la communication.

Cette décision intervient dans un contexte marqué par la volonté affichée des Congolais établis à l’étranger de mettre leur expertise au service du développement de leur pays d’origine. Le président de la République, Denis Sassou N’Guesso, a récemment reçu une délégation de compatriotes de la diaspora désireux de contribuer au co-développement de la République du Congo.

« Cette fois-ci, c’est la bonne », affirme Prince Bafouolo, qui nourrit désormais l’ambition de s’installer durablement à Brazzaville. Cette décision, mûrement réfléchie, intervient quelques jours après sa participation, en qualité de maître de cérémonie, aux côtés de la journaliste Horgerie Guempiaut, à l’élection de Miss indépendance 2026. En acceptant cette nouvelle responsabilité dans un domaine qui est le sien, la communication, Prince Bafouolo dit mesurer pleinement les exigences liées à sa mission. « À ce niveau de responsabilité, les actes comptent plus que les mots. Je mesure le travail qui nous attend et les attentes qui accompagnent cette mission », a-t-il déclaré.

Le maître de cérémonie de Miss indépendance 2026 entend mettre son expérience au service de la sélection nationale et contribuer à la reconquête



Prince Bafouolo

de son image. « Servir les Diables rouges et contribuer, à mon niveau, à leur redonner une image à la hauteur de notre pays est un défi que j’aborde avec humilité, sérieux et détermination », a-t-il assuré.

Pour le nouveau chargé de la communication des Diables rouges, cette nomination dépasse le seul cadre professionnel. Elle revêt également une dimension patriotique. « Porter les couleurs de son pays est une fierté, un privilège. Les servir est un devoir », a-t-il souligné.

Désormais, Prince Bafouolo entend mettre son savoir-faire au service de la sélection congolaise et du staff conduit par Claude Le Roy, avec pour ambition d’accompagner une nouvelle dynamique dans la communication autour des Diables rouges et, plus largement, du football congolais. « Place au travail, au service de la nation », a-t-il conclu.

Un parcours entre médias et communication

Prince Bafouolo a débuté sa carrière au Bénin en 2004, avant de regagner la République du Congo en 2006. Il a alors collaboré avec plusieurs médias, notamment DVS+, DRTV Pointe-Noire et Ponton FM, avant de s’installer à Brazzaville.

Dans la capitale congolaise, il travaille avec plusieurs hebdomadaires, dont Le Nouvel Observateur. En 2009, il rejoint MNTV, où il devient rédacteur en chef radio et télévision. Il est ensuite nommé correspondant d’Africa 24 en République du Congo.

Son parcours est également marqué par plusieurs distinctions professionnelles. En 2010, il obtient le troisième prix du meilleur reporter radio du Congo. L’année suivante, il est sacré meilleur reporter télévision de la République du Congo lors de la cérémonie des Oscars de la presse congolaise.

En 2018, Prince Bafouolo rejoint Radio France internationale, pour le compte de l’émission Couleurs tropicales, à laquelle il collabore jusqu’en avril 2026. Parallèlement, il présente l’émission « Entretien du jour » sur la chaîne panafricaine Télé Sud.

Passionné de communication et intervenant notamment dans la stratégie d’image, Prince Bafouolo a par ailleurs accompagné plusieurs personnalités africaines dans la gestion de leur image publique et de leurs relations avec la presse. Son retour à Brazzaville marque ainsi une nouvelle étape de son parcours professionnel, cette fois au service de la sélection nationale congolaise.

Marie Alfred Ngoma

ATELIER 5

ESPACE BEAUTÉ

Parce que vous méritez notre expertise

FORFAITS DÉCOUVERTE

Offre exclusive · Réservée aux nouvelles clientes · 1 utilisation par cliente

DÉCOUVERTE

«MON PREMIER ÉCLAT»

Hammam – 1 heure
Soin visage flash éclat – 1 heure
Pose vernis normal

Bon de réduction -20% sur l'achat de produits

50 000 FCFA

35 000 FCFA

ÉCONOMIE : 15 000 FCFA • -30%

DÉCOUVERTE

«BEAUTÉ INITIATION»

Shampooing traitant + Brushing
Massage relaxant – 1 heure
Épilation sourcils

Bon de réduction -20% sur l'achat de produits

50 000 FCFA

35 000 FCFA

ÉCONOMIE : 15 000 FCFA • -30%

NOS FORFAITS BIEN-ÊTRE

Consultez votre conseillère pour composer votre séjour idéal

Éclat Total

99 000 FCFA

Pause Bien-Être

59 000 FCFA

Beauté du Quotidien

55 000 FCFA

Reine d'un Jour

95 000 FCFA

Harmonie Couple

100 000 FCFA

Corps Sublimé

60 000 FCFA

Épilation Complète

45 000 FCFA

Abonnement Mensuel

49 000 FCFA/mois

Hammam · Gommage en grain · Massage relaxant · Soin visage unifiant · Manucure + Pédicure · Pose vernis permanent

Journée complète – économie de 36 000 FCFA

Hammam (1h) · Massage relaxant (1h) · Soin visage flash éclat (1h) · Pose vernis normal

Demi-journée – économie de 21 000 FCFA

Soins complets cheveux · Brushing · Manucure (45 min) · Pédicure (1h) · Épilation sourcils + lèvre

3 heures environ – économie de 20 000 FCFA

Soins cheveux · Tissage avec frontale · Soin visage unifiant · Maquillage de cérémonie · Manucure + Pédicure · Épilation sourcils

Événements & cérémonies – économie de 35 000 FCFA

Hammam (1h) · Massage relaxant · Manucure + Pédicure · Soin visage unifiant – pour 2 personnes

Forfait existant Atelier 5

Hammam (1h) · Gommage en grain (45 min) · Soins drainants jambes (45 min) · Massage de pieds (30 min)

Détox corps – économie de 20 000 FCFA

Aisselles · Jambes complètes · Bikini intégral · Sourcils · Lèvre supérieure

Toutes zones en 1 séance – économie de 15 000 FCFA

Shampooing + Brushing · Manucure · Pose vernis permanent · Soin visage (au choix) – engagement 3 mois

Valeur mensuelle 70 000 FCFA – économie de 21 000 FCFA/mois

CONDITIONS & INFORMATIONS

Les forfaits Découverte sont réservés aux nouvelles clientes, non cumulables, sur rendez-vous uniquement.

-Un bon de réduction de -20% est offert sur l'achat de produits à l'issue de tout forfait Découverte.

-Les forfaits sont disponibles sur rendez-vous. Annulation gratuite jusqu'à 24h avant la séance.

-L'Abonnement Mensuel est soumis à un engagement minimum de 3 mois.

-Tous les prix sont exprimés en FCFA et incluent les prestations mentionnées.

ATELIER 5 – SALON DE BEAUTÉ

Av. Amilcar Cabral, 1^{er} étage, Tours Jumelles · Face Radisson Blu Hôtel · Centre-ville, Brazzaville

Tél : 06 989 89 93 / 05 070 49 49 · Email : 242atelier5@gmail.com

@atelier5_242 | @atelier5 | @instituteatelier5

AFRIQUE DE L'OUEST

La Guinée-Bissau vote une nouvelle Constitution

Les électeurs de Guinée-Bissau ont approuvé par référendum une réforme constitutionnelle qui accordera davantage de pouvoirs au président. L'annonce a été faite, le 1er septembre, par la Commission électorale du pays, à l'approche des élections générales destinées à rétablir un pouvoir civil d'ici la fin de l'année.

Le scrutin référendaire, organisé le 30 août, est intervenu moins de dix mois après un coup d'État au cours duquel l'armée a pris le pouvoir, et quelques mois avant l'élection présidentielle prévue le 6 décembre. Selon les résultats annoncés mardi par la Commission électorale nationale, le camp du « oui » l'a emporté avec 70 % des suffrages. Les autorités ont affirmé que cette réforme permettra de stabiliser les institutions avant les élections destinées à rendre le pouvoir aux civils. Mais le climat politique reste tendu, et l'opposition avait appelé les électeurs à boycotter le référendum. Le président de la transition, le général Horta N'Tam, a appelé les jeunes à voter « massivement ». En vertu de la charte de transition qu'il défend, le général n'est pas au-

torisé à se présenter à l'élection. Selon le nouveau texte, ce pays lusophone abandonnera l'ancien système dans lequel le Premier ministre était issu de la majorité parlementaire, un mécanisme qui avait conduit à des cohabitations difficiles. La nouvelle Constitution permettra également au chef de l'État de nommer et de révoquer le Premier ministre ainsi que les membres du gouvernement, et de dissoudre le Parlement. Les électeurs devaient répondre par « oui » ou par « non » à la question suivante : « Êtes-vous favorable à l'entrée en vigueur de la nouvelle Constitution approuvée par le Conseil national de transition ? » Toutefois, Carmen Izaura Lobo, présidente de la Commission électorale nationale, a qualifié

le scrutin de succès, saluant la « capacité d'organisation, le professionnalisme et le dévouement » des équipes déployées sur le terrain. Elle a également mis en avant la « transparence » et la « crédibilité » du processus référendaire, même si le vote n'a suscité qu'un enthousiasme limité parmi les électeurs, avec une participation apparaissant irrégulière à travers le pays. L'armée a pris le pouvoir en Guinée-Bissau en novembre dernier, quelques jours seulement après une élection présidentielle, renversant le président d'alors, Umaro Sissoco Embaló, et suspendant le processus électoral. La Guinée-Bissau a connu cinq coups d'État et plusieurs tentatives de putsch depuis 1974.

Yvette Reine Boro Nzaba

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

La limite de 1,5°C devrait être dépassée dans les prochaines années

Le réchauffement climatique devrait dépasser la limite de 1,5°C fixée par l'Accord de Paris au cours des prochaines années, selon un rapport publié mercredi par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE).

Même dans le scénario le plus optimiste, la hausse des températures atteindrait un pic de 1,8°C par rapport aux niveaux préindustriels, a indiqué le rapport, qui met en garde contre une intensification des phénomènes météorologiques extrêmes et une dégradation des écosystèmes, susceptibles de menacer la santé, la sécurité alimentaire, les infrastructures et les économies. « Il n'y aura pas d'issue favorable si nous restons au-dessus de 1,5°C », a déclaré la directrice exécutive du PNUE, Inger Andersen. « Partout dans le monde, les vagues de chaleur extrême montrent déjà que les effets du changement climatique se feront sentir plus rapidement, frapperont plus fort et dureront plus longtemps, faisant davantage de victimes et provoquant des perturbations plus graves », a-t-elle poursuivi. Toutefois, le rapport indique qu'il est encore possible de faire baisser les températures et d'atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, en suivant une trajectoire de « dépassement, pic et déclin » qui permettrait de minimiser le pic de hausse des températures grâce à des réductions immédiates et soutenues des émissions de gaz à effet de serre.

Xinhua

NOUVEL ARRIVAGE DES LIVRES EN VENTE À LA LIBRAIRIE «LES MANGUIERS»

DIPLOMATIE

La RDC et Israël consolident leur partenariat stratégique

Le président Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo s'est entretenu le 1er septembre 2026, à Jérusalem, la capitale de l'État d'Israël, avec le Premier ministre Benjamin Netanyahu et le président Isaac Herzog.

La discussion entre les deux personnalités a tourné essentiellement autour du renforcement de la coopération bilatérale entre leurs pays. Cette rencontre s'inscrit dans la continuité des discussions fructueuses entamées en novembre 2025 à Kinshasa. Les deux chefs d'État ont réaffirmé leur volonté d'unir leurs efforts autour de projets portant sur la sécurité alimentaire, la gestion de l'eau, la santé, l'innovation, la formation et les investissements.

Le président israélien a souligné que ces échanges traduisent une volonté commune de donner une nouvelle dimension à la coopération entre la République démocratique du Congo et l'État d'Israël. « Notre ambition est de bâtir avec Israël un partenariat moderne, pragmatique et mutuellement bénéfique, qui ne se mesure pas seulement aux accords que nous



Les présidents Félix Tshisekedi et le Premier ministre Benjamin Netanyahu

signons, mais à leur mise en œuvre et aux résultats qu'ils produisent pour nos deux peuples», a, pour sa part, déclaré le président

Félix-Antoine Tshisekedi. Auparavant, le président congolais avait échangé avec le Premier ministre Benjamin Netanyahu.

Leurs échanges ont porté sur des questions d'intérêt commun concernant des secteurs stratégiques, notamment la sécurité, la

défense, l'agriculture, les infrastructures, l'énergie et les hautes technologies. En marge de ce déplacement, le président Félix Tshisekedi s'est rendu au Mémorial de Yad Vashem pour honorer la mémoire des six millions de victimes juives de la Shoah. Après une visite émouvante du Musée et de la Salle des Noms, le chef de l'État congolais a déposé une couronne de fleurs et ravivé la Flamme du Souvenir dans la Crypte du Mémorial. Par ce geste hautement symbolique, le président Tshisekedi a tenu à exprimer la profonde solidarité de la RDC et son engagement contre l'antisémitisme, le crime de génocide et toutes les formes de discrimination. Et de rappeler avec force qu'aucun crime ne doit être dissous dans l'oubli et qu'aucune victime ne doit être ensevelie sous le silence de l'histoire.

Sylvain Andema

EBOLA

L'ONU appelle à intensifier d'urgence la riposte

Le bilan de l'épidémie d'Ebola en cours en République démocratique du Congo (RDC) a dépassé les 3.000 morts, poussant les Nations unies à appeler à une intensification urgente de la riposte face à sa propagation rapide.

En date du 31 août, le pays avait enregistré 6186 cas confirmés, dont 3007 décès, soit un taux de létalité de 48,6%, selon le dernier rapport de situation du gouvernement. Au total, 1409 patients ont guéri, tandis que 830 autres restent en isolement ou dans des centres de traitement Ebola.

L'épidémie a touché 60 zones de santé dans six provinces, à savoir l'Ituri, le Nord-Kivu, le Haut-Uélé, la Tshopo, le Sud-Kivu et le Bas-Uélé. L'Ituri demeure l'épicentre, concentrant 81,9% de l'ensemble des cas confirmés enregistrés dans le pays.

Tom Fletcher, secrétaire général adjoint des Nations unies aux Affaires humanitaires et coordonnateur des secours d'urgence, a déclaré mardi lors d'une réunion en ligne consacrée à l'épidémie que la riposte avait été renforcée, mais que

le virus se propageait encore plus rapidement. « Si nous n'intensifions pas d'urgence la riposte, davantage de vies seront perdues et la menace s'aggraverait », a-t-il averti, soulignant que l'épidémie frappait un pays déjà confronté à une grave crise humanitaire et s'était propagée dans des zones où l'insécurité limite l'accès

de traitement, d'équipes chargées des enterrements sûrs et dignes, ainsi qu'un meilleur accès pour le personnel et les fournitures humanitaires. Plus de 40 agents de santé sont morts d'Ebola en tentant de sauver des patients, tandis que des centres de traitement et des ambulances ont été attaqués, a-t-il indiqué. Le plan

mondial de la santé (OMS) a publié de nouvelles orientations sur l'utilisation du vaccin Ervebo dans le cadre de l'épidémie actuelle, causée par la souche Bundibugyo du virus. L'Ervebo est actuellement le seul vaccin homologué contre Ebola, mais son autorisation concerne la maladie causée par la souche Zaïre du virus.

ment disponibles restent insuffisantes pour déterminer si le vaccin offre une protection cliniquement significative contre l'infection, la maladie grave ou le décès liés à la souche Bundibugyo.

L'OMS recommande donc, à ce stade, que l'utilisation d'Ervebo se fasse uniquement dans le cadre de protocoles de recherche. Elle estime qu'un essai clinique randomisé de vaccination en anneau constitue l'approche la plus fiable pour déterminer son efficacité contre le virus responsable de l'épidémie actuelle.

Déclarée en mai, l'épidémie actuelle est devenue la plus importante et la plus meurtrière jamais enregistrée en RDC, ainsi que la deuxième plus importante au monde, derrière celle qui a frappé l'Afrique de l'Ouest entre 2014 et 2016.

Xinhua

« Si nous n'intensifions pas d'urgence la riposte, davantage de vies seront perdues et la menace s'aggraverait »

cès humanitaire et où les systèmes de santé sont fragiles. Selon M. Fletcher, la réponse ne peut pas être renforcée de manière progressive face à une épidémie qui connaît désormais une « croissance exponentielle ». Il a appelé à une opération durable et à grande échelle, avec plus de capacités

révisé des besoins et de la réponse humanitaire pour la RDC en 2026 nécessite 2,1 milliards de dollars, dont 300 millions consacrés aux activités liées à Ebola. Malgré plus d'un milliard de dollars déjà mobilisés, environ la moitié du déficit de financement subsiste. Parallèlement, l'Organisation

L'OMS souligne que l'étendue de la protection que pourrait conférer ce vaccin contre la souche Bundibugyo reste inconnue.

Selon l'OMS, aucune donnée sur l'efficacité d'Ervebo contre la souche Bundibugyo chez l'être humain n'est encore disponible. Les données actuelle-

MUSIQUE

Plusieurs artistes sur scène au Jeef Monano

Après la réalisation des quatre dernières scènes, 9.4 Agences que dirige Homany Akanati produit le 5 septembre un All concert au Jeef Monano dans la commune de Kintélé.

Le choix pour 9.4 Agences de mettre sur scène plusieurs groupes est une façon de valoriser toute la musique en mouvement actuellement en République du Congo, notamment la rumba, l'afro, la mbokalisation, le coupé-décalé. Le public va vivre une belle sélection musicale avec plusieurs styles musicaux de toutes les générations.

Passeront tour à tour sur scène Eloko ya peuple, Double Zénith, Jumeaux service, Privat Kaparedji, Sony Master, Tonton Commissaire, Onhe Onich, Chady Mazakine, et Zewi Lashka. Pour Homany Akanati, après le All concert, 9.4 Agences va rester dans la même ligne de la production en mettant probablement sur scène la musique tradi-moderne et pourquoi pas le gospel, tout en mettant toujours en exergue la musique typique. «Je demande aux amoureux de la bonne

musique, aux fans des artistes sur l'affiche, ainsi que ceux qui n'ont jamais eu l'occasion de vivre des moments de détente mouvementés, d'être présents. Ça sera un live autour de la piscine de Jeef Monano, l'un des lieux référentiels de la promotion musicale en République du Congo. J'insiste sur l'apport des partenaires qui n'accompagnent jamais les activités des mécènes au niveau des produits locaux. C'est-à-dire que lorsque nous organisons un concert avec des artistes de chez nous, les partenaires ne se donnent jamais. Curieusement, lorsqu'il s'agit des artistes en provenance d'autres lieux, ils viennent à la quatrième vitesse, oubliant que nous sommes des vrais consommateurs de leurs produits au moment où ces spectacles sont souvent organisés à 90% par des per-



sonnes qui ne sont pas dans le monde musical du 1er janvier au 31 décembre», a déploré le jeune producteur scénique.

Par ailleurs, le manager de 9.4 Agences pense que la

musique congolaise continuera à donner le meilleur d'elle-même et, surtout, les mécènes soutiendront les organisateurs des événements musicaux afin de continuer à promouvoir cet

art. «J'en profite de cette occasion pour informer les touristes que juste après la grande kermesse nautique «Loyengé na fleuve» du 16 août dernier marquant les 66 ans de l'indépendance de notre pays, 9.4 Agences organise la grande kermesse nautique «Bye bye vacances» sur le banc de sable du majestueux fleuve Congo en face des «Tours jumelles» à trois minutes de traversée avec le même coup que «lipanda», une façon de leur donner l'occasion de boucler les vacances en famille. Il y aura plusieurs jeux sur le banc de sable y compris le barbecue, la musique, la danse, etc », a-t-il annoncé. Notons que, depuis juin, 9.4 Agences a produit les artistes Doudou Copa le 7 juin; Roga Roga, le 5 et le 26 juillet; Blanco du pouvoir, le 25 juillet toujours au Jeef Monano.

Bruno Zéphirin Okokana

ESCLAVAGE - RÉPARATIONS

L'ONU ouvre le procès de l'histoire

De Loango à la diaspora, l'Afrique centrale revient au cœur de la bataille : esclavage, traite et colonialisme pourraient désormais devenir les fondements d'une nouvelle diplomatie des réparations.

Le débat sur les réparations liées à l'esclavage vient de franchir un seuil historique. Le 25 août 2026, le Comité de l'ONU pour l'élimination de la discrimination raciale (CERD) a adopté sa Recommandation générale n°40, consacrée à la justice réparatrice pour les préjudices persistants du colonialisme, de la traite des Africains réduits en esclavage et de l'esclavage racialisé. Le texte ne constitue pas, à lui seul, une décision judiciaire imposant des indemnités. Mais il donne une nouvelle portée au débat : les États sont invités à envisager des réparations globales et transformatrices, allant de la compensation à la restitution, en passant par l'éducation, la mémoire, la recherche historique et la lutte contre les inégalités structurelles.

L'Afrique centrale au cœur de la question

Cette nouvelle diplomatie des réparations ne peut cependant être pensée uniquement depuis les Caraïbes, l'Amérique du Nord ou l'Europe. L'Afrique centrale constitue l'un des territoires historiques majeurs de la traite atlantique. Le cas du Congo-Brazzaville est particulièrement emblématique. L'ancien port d'embarquement des esclaves de Loango, dans le Kouilou, figure depuis 2008 sur la liste indicative du patrimoine mondial de l'Unesco. Le site témoigne du rôle de la côte congolaise dans la déportation massive d'Africains vers les Amériques. L'Unesco souligne également les liens de Loango avec les territoires correspondant aujourd'hui à la République du Congo, à la RDC, au Gabon, à l'Angola et à des régions plus éloignées de l'intérieur du continent. Loango pose donc une question fondamentale : comment réparer

une histoire dont les traces sont encore physiquement présentes en Afrique ? La préservation des sites historiques pourrait devenir elle-même une forme de réparation. À Loango, l'érosion marine menace déjà une partie des vestiges, tandis que la pression foncière fragilise l'intégrité du site.

Du Congo au bassin du fleuve

L'enjeu dépasse le seul Congo-Brazzaville. Le bassin du Congo et l'ancien espace du royaume Kongo constituent un vaste territoire historique de circulation, de captation et de déportation des populations. L'Unesco rappelle notamment le rôle de Mbanza Kongo comme centre politique majeur et comme espace profondément transformé par les relations avec les Portugais et les réseaux commerciaux reliant l'Afrique centrale à l'Europe et aux Amériques. Pour

les États d'Afrique centrale, la recommandation du CERD ouvre donc une nouvelle piste diplomatique : ne plus considérer les réparations uniquement comme une affaire entre anciennes puissances coloniales et diaspora africaine, mais comme une question concernant directement les sociétés africaines qui furent vidées de populations, désorganisées et durablement transformées. Le Congo-Brazzaville pourrait ainsi défendre une diplomatie patrimoniale articulée autour de Loango : restauration des sites, recherche historique, archives, musées, coopération avec les descendants afro-descendants des Amériques et reconnaissance internationale de la mémoire de la traite en Afrique centrale.

Une bataille qui devient géopolitique

La question centrale n'est donc

plus seulement : qui doit payer ? Elle devient : qui doit réparer, quoi, pour qui et comment ? Pour l'Afrique centrale, les réparations pourraient prendre la forme d'investissements dans l'éducation, la culture, les infrastructures mémorielles, la recherche généalogique, la restitution patrimoniale et la valorisation des sites historiques. Avec la recommandation n°40, l'ONU contribue à transformer une revendication longtemps considérée comme essentiellement mémorielle en enjeu de justice, de droit international et de diplomatie. Et dans cette nouvelle bataille, Loango pourrait devenir pour l'Afrique centrale ce que Gorée représente pour l'Afrique de l'Ouest : un symbole mondial de la mémoire, mais aussi un point de départ pour une politique africaine des réparations.

Noël Ndong



MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

UGP * GAVI * Fonds Mondial

PROJET Fonds Mondial

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 009/MSP/UGP-GAVI/2026

Recrutement d'un Responsable d'Achats et approvisionnement de produits de santé (Fonds Mondial)

Localisation : Ministère en Charge de la Santé – République du Congo

Type de contrat : CDD (renouvelable selon performance et financement)

Supérieur hiérarchique : Chargé du Projet FM-UGP

Relations fonctionnelles : Fonds Mondial, CAMEPS, DPM, PNLP et autres partenaires de mise en œuvre

1. RESUME DU POSTE

Le Responsable, Achats et approvisionnement de produits de santé (Fonds Mondial) est chargé de planifier, coordonner et suivre les activités de gestion des achats et de l'approvisionnement en produits de santé pour les projets mis en œuvre par l'UGP, conformément aux lois et politiques du RP, aux politiques du Fonds mondial et aux pratiques internationales. Il supervise l'ensemble du circuit d'approvisionnement, incluant la quantification des besoins, l'approvisionnement, la gestion des stocks, le transport, la distribution et le suivi des performances logistiques, afin de garantir une disponibilité continue et efficiente des produits de santé.

2. TACHES ET RESPONSABILITES

Les responsabilités du poste sont :

A. Planification et quantification

- Coordonner la réalisation et la mise en œuvre de plans d'achat et d'approvisionnement pour la subvention du Fonds mondial ;
- Évaluer les besoins en intrants de santé (médicaments, kits, équipements, consommables) en collaboration avec les directions techniques et les programmes ;
- Élaborer et mettre à jour les plans d'approvisionnement annuels et pluriannuels ;
- Elaborer le budget des produits de santé et remplissage des outils de la subvention (HPMT) ;
- Participer à l'élaboration des cahiers de charges logistiques pour les appels d'offres d'achats ou de prestations.

B. Approvisionnement et gestion des stocks

- Placer les commandes, Suivre les commandes et les livraisons auprès des fournisseurs (locaux ou internationaux) ;
- S'assurer du dédouanement des produits et Equipment acquis par la subvention dans les délais requis ;
- Coordonner la réception, l'entreposage et la gestion des stocks dans les entrepôts centraux ou régionaux ;
- S'assurer de la qualité des produits reçus (respect des normes pharmaceutiques et réglementaires) ;
- Contribuer à garantir que tous les biens achetés par l'intermédiaire de subventions du Fonds mondial bénéficient d'une exonération fiscale ;
- S'assurer du suivi du rendement global de la chaîne d'approvisionnement au moyen d'indicateurs tels que le stock disponible, le stock conforme au plan et le taux de communication de l'information du système d'information pour la gestion logistique ;
- Mettre en place et mettre à jour les outils de gestion des stocks (manuels ou informatisés) et le système d'information et de gestion logistique (SIGL).

C. Distribution et transport

- Appuyer l'élaboration des plans de distribution (PDD) ;
- Organiser la distribution des intrants vers les régions, districts ou formations sanitaires en assurant traçabilité et sécurité ;
- Mettre en place un calendrier de livraison et assurer le suivi logistique ;
- Gérer les contrats avec les prestataires logistiques (transporteurs, transitaires, entrepôts) ;

D. Suivi, évaluation et qualité

- Suivre les indicateurs clés de performance logistique (Analyse de stocks, taux de rupture, délais de livraison, pertes, rotations de stocks) ;
- Produire des rapports logistiques réguliers (mensuels, trimestriels) ;
- Veiller au respect des normes de conservation, de gestion des péremptions, de traçabilité et d'alerte précoce ;
- Participer aux audits logistiques et à la mise en œuvre des

recommandations ;

E. Coordination et renforcement de capacités

- Travailler en étroite collaboration avec les autres responsables du projet (passation de marchés, finances, suivi-évaluation) ;
- Former et appuyer techniquement les acteurs régionaux ou communautaires de la chaîne d'approvisionnement ;
- Contribuer à la modernisation des systèmes logistiques (digitalisation, automatisation, etc.).

3. PROFIL

Le ou la Responsable, Achats et approvisionnement de produits de santé (Fonds Mondial) devra présenter le profil suivant :

A. Formation académique

Diplôme de niveau BAC+3 minimum en Logistique ou gestion de la chaîne d'approvisionnement ; Pharmacie (avec spécialisation en logistique) ; Ingénierie biomédicale, Santé publique, ou autre discipline pertinente avec spécialisation logistique.

B. Expérience professionnelle

- Au moins 5 ans d'expérience professionnelle dans la gestion logistique, dans un projet de santé publique ou un programme approvisionnant des produits de santé ;
- Expérience avérée dans des projets financés par des partenaires techniques et financiers (PTF) tels que le Fonds mondial, GAVI, Banque mondiale, USAID, UNICEF, etc.
- Connaissance approfondie du système national de santé et des circuits d'approvisionnement ;
- Connaissance des programmes de santé publique applicables à ceux financés par le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme ;
- Connaissance des politiques et des exigences de gestion des achats et de l'approvisionnement du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

C. Compétences techniques

- Maîtrise des normes internationales en gestion de la chaîne d'approvisionnement (Good Distribution Practices, contrôle qualité, etc.) ;
- Bonne connaissance des systèmes informatisés de gestion des stocks (ex. : eLMIS, mSupply, Open LMIS, etc.) ;
- Compétences solides en analyse de données logistiques et en rapportage ;
- Expérience dans la gestion des campagnes de masse (MILDA, vaccination...) des urgences sanitaires ou des programmes verticaux (VIH, paludisme, tuberculose) ;
- Connaissance de la plateforme Wambo des commandes du Fonds Mondial ;
- Bonne compréhension des procédures de passation de marchés liées aux produits de santé.

D. Compétences personnelles

- Rigueur, sens élevé de l'organisation, esprit d'initiative ;
- Excellente capacité de communication écrite et orale ;
- Sens du travail en équipe multidisciplinaire et sous pression ;
- Intégrité professionnelle et engagement éthique dans la gestion des ressources.

E. Atouts supplémentaires souhaitables

- Certification en gestion de la chaîne d'approvisionnement (SCM, CILT, DELIVER, ou équivalent) ;

- Maîtrise de l'anglais technique, notamment pour la communication avec des fournisseurs ou bailleurs internationaux ;
- Connaissance en logistique humanitaire ou logistique médicale en contexte difficile.

4. DUREE DE LA MISSION

La durée du contrat sera d'une (1) année à l'issue de laquelle une évaluation des performances sera réalisée l'UGP et soumise à l'avis du PTF pour la possibilité d'un nouveau contrat.

5. PROCEDURE ET METHODE DE SELECTION

Le recrutement se fera selon la procédure compétitive et sera effectué par appel à candidatures en sollicitant l'avis favorable du Fonds Mondial avant chaque étape. Il comportera trois (3) phases :

(i) une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour le poste au regard de l'analyse de leurs CV ;

(ii) une phase d'interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte ;

(iii) une phase consacrée à l'enquête de moralité effectuée sur les dossiers des candidats retenus sur la liste restreinte avant la signature d'un éventuel contrat. Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

Un contrat de travail sera signé entre l'UGP GAVI-Fonds Mondial et le candidat le mieux qualifié pour conduire la mission assignée au Responsable, Achats et approvisionnement de produits de santé (Fonds Mondial).

6. DEPÔT DES CANDIDATURES

-Les dossiers de candidatures comprenant :

- Une lettre de motivation adressée au Directeur de Cabinet du Ministre de la Santé et de la Population ;

- un curriculum vitae (CV) incluant trois (03) références professionnelles ;

- les attestations de travail figurant dans le CV ;
- une photocopie du/des diplômes ou attestations de réussite (l'original du diplôme/attestation sera demandé au cours de l'entretien).

-Les candidatures doivent être déposées sous plis fermé ou envoyées par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 16 Septembre 2026 à 16H00, heure locale avec la mention : « Candidature au poste de Responsable, Achats et approvisionnement de produits de santé (Fonds Mondial) ».

Contact

Secrétariat du Directeur de Cabinet du Ministre de la Santé et de la Population

Adresse : Ministère de la Santé et de la Population situé dans l'enceinte de l'ex-hôtel Panorama, derrière la Garnison.

Tél. (242) 06 725 31 91 / 05 082 12 00

E-mail : msp.projet.ugpfm@gmail.com

Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 02 Septembre 2026.

Directeur de Cabinet,
Pr. Donatien MOUKASSA

«LES RACINES DE PAUL KAMBA»

La première édition célébrée à Brazzaville

Organisée par l'ONG Action monde et développement (AMD) que préside Jean Claude Gandy Mavha, la première édition de «Les racines de Paul Kamba» a été célébrée au Cercle culturel Sony-Labou-Tansi, le 29 août dernier.

Tenue sur le thème «Honneur et hommage aux pionniers de la musique congolaise», la journée culturelle a pour objectif, entre autres, de promouvoir le développement culturel dans l'espace urbain de la commune de Brazzaville et de tout le pays en général ; mettre à la disposition et à la connaissance du public, des médias et des artistes les œuvres musicales anciennes des artistes musiciens congolais ; rétablir l'image identitaire de la musique congolaise en voie d'être ternie et contribuer à son enrichissement.

Dans son adresse le président de l'AMD, Jean Claude Gandy Mavha, a signifié que, depuis sa création, son ONG qui est une association socio-culturelle et économique collecte, met à jour et vulgarise les œuvres musicales anciennes des artistes ayant marqué l'histoire de la musique congolaise. «L'un des pionniers de la rumba congolaise, Paul Kamba, inspira bon nombre de nos musiciens de grande renommée, tels que Wendo Kolosoy qui créa en son temps le groupe qu'il baptisa «Victoria-Kin» en 1943, ensuite s'en suivra beaucoup d'autres: Grand Kallé, Franco Luambo, Es-sous Jean Serge, Ganga Edo, Nino Malapet, Kosmos Moutouari, Michel Boyimbanda, Youlou Mabiala, pour ne citer que ceux-là dont



nous célébrons les mérites, le dévouement, le courage et l'amour du travail durant leurs parcours. C'est ce qui a fait que la musique congolaise, notamment la rumba, soit déclarée aujourd'hui patrimoine immatériel de l'humanité par l'Unesco », a-t-il déclaré.

Le président de l'AMD a souligné que cette musique qui a connu des années de gloire a fait la fierté de la société congolaise et du monde à une époque donnée. « La cérémonie de ce jour trouve son fondement sur les raisons dont nous venons de citer ci-dessus. Aussi, profitant de votre présence et celles des autres

autorités, nous sollicitons votre indulgence pour la réalisation de ce grand projet d'archivage et de conservation des œuvres musicales anciennes de nos artistes musiciens », a-t-il indiqué.

Artistes et autres compétences distingués

Cette cérémonie a servi également de cadre à la remise des trophées et diplômes aux artistes musiciens et autres compétences ayant marqué l'histoire de la musique congolaise. Ont bénéficié de ces trophées et diplômes le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, prix

Les récipiendaires posant avec les organisateurs/Adiac

du grand mécène; Kosmos Moutouari (Bantous de la capitale), République du Congo; Mick Michel Moumpala (Mando-Negro), République du Congo; Toussaint Moubenza (orchestre African Mod Matata); Jean Baptiste Moukolo «Sha-Mouko» Super Tembessa; Sam Mangwana (Tout-puissant Ok Jazz); Richard Ngoula (orchestre Véritable Mandolina); Jean Kininga (Adam Sawa); Jacques Bouekassa (orchestre Liseki Mando-Mando). Les médias et chroniqueurs qui contribuent à l'enrichissement de la musique congolaise ont été aussi distingués. Il s'agit de la Radio

Mucodec; la Semaine africaine; Bruno Okokana, Les Dépêches de Brazzaville; et Richard Salem Moundala, Radio Congo.

Notons que Paul Kamba, né en 1912, est le père titulaire de la musique moderne congolaise. Élève de l'école Jeanne-d'Arc de Brazza, fonctionnaire à Léopoldville dans les années 1930, il retourne chez lui à Brazzaville, pour y fonder vers 1941 le groupe «Victoria-Brazza». Ses chansons ont un tel succès régional qu'à la fin des années 1940, le groupe le plus célèbre de la rumba à Léopoldville, celui de Wendo Kolosoy se baptisa à son tour «Victoria-Kin». L'un des pionniers de la rumba congolaise, Paul Kamba, est presque oublié par la nouvelle génération par manque de discographie. En son temps, Paul Kamba n'a pas beaucoup enregistré des chansons sur disque, malheureusement les rares enregistrements qu'il a effectués à «Radio-Brazza» et à Kinshasa aux éditions Ngoma n'ont jamais été réédités pour permettre à la nouvelle génération de découvrir cette légende lointaine. C'est le 19 mars 1950 que Paul Kamba a quitté la terre des hommes. La cérémonie a pris fin par la visite de l'exposition des disques anciens, 45 et 33 tours.

Bruno Zéphirin Okokana

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

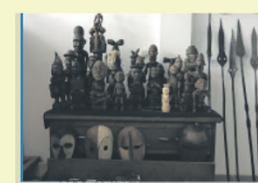
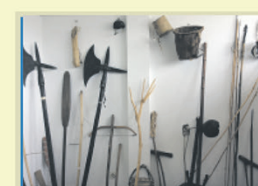
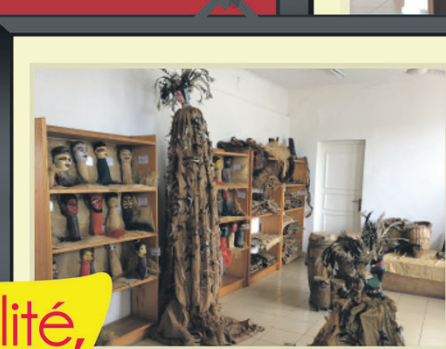
PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

Musée
du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville



AVIS DE CONSULTATION PRÉLIMINAIRE DU MARCHÉ

Acquisition de 414 000 compteurs intelligents et communicants destinés aux points de livraison de l'État et de ses démembrements, aux agents de E²C, du GRT et du GRD, aux clients BT facturés au forfait ainsi qu'aux postes publics HTA/BT de Brazzaville et Pointe-Noire

1. Objet et finalité de la consultation

Le Gouvernement de la République du Congo, agissant dans le cadre du Projet d'Amélioration des Services d'Électricité (PASEL), financé avec l'appui de la Banque mondiale, prévoit l'acquisition de quatre cent quatorze mille (414 000) compteurs intelligents et communicants.

- aux points de livraison de l'État et de ses démembrements ;
- aux points de livraison des agents de E²C, du Gestionnaire du Réseau de Transport (GRT) et du Gestionnaire du Réseau de Distribution (GRD) ;
- aux clients basse tension (BT) actuellement facturés au forfait à Brazzaville et Pointe-Noire ;
- aux postes publics HTA/BT situés à Brazzaville et Pointe-Noire.

La présente consultation préliminaire est organisée en amont de la procédure de passation du marché. Elle a pour objet de recueillir auprès des fabricants, fournisseurs, intégrateurs et autres opérateurs économiques concernés des informations et observations sur les solutions disponibles, les spécifications techniques envisagées, les capacités de production, les délais de livraison, les exigences logistiques, les modalités de garantie et de service après-vente, ainsi que sur tout autre élément utile à la préparation d'un dossier d'appel d'offres réaliste, ouvert à la concurrence et adapté aux besoins du projet.

2. Organisation de la séance

- Date : 14 septembre 2026
- Heure : à partir de 10 h 30
- Format : hybride (présentiel et virtuel)
- Lieu : siège du PASEL, sis au 22, avenue Albert Bassandza, après la clinique COGEMO

3. Description sommaire du marché envisagé

À titre indicatif, le marché envisagé devrait couvrir la fourniture de 414 000 compteurs intelligents et communicants, ainsi que les biens et services connexes nécessaires à leur mise en service et à leur exploitation. Les prestations pourraient notamment comprendre :

- la fourniture de compteurs monophasés et triphasés conformes aux exigences techniques et fonctionnelles qui seront précisées dans le dossier d'appel d'offres ;
- la fourniture des accessoires, équipements et logiciels indispensables à leur fonctionnement, le cas échéant ;
- la remise de la documentation technique, des certificats de conformité, des manuels d'installation, d'utilisation et de maintenance ;
- les garanties du fabricant, l'assistance technique et les services

après-vente prévus au contrat ;

- toute autre prestation accessoire directement liée à la livraison, à la mise en service et au bon fonctionnement des équipements.

4. Opérateurs économiques concernés

La participation est ouverte notamment :

- les fabricants de compteurs communicants ;
- les fournisseurs et distributeurs agréés de solutions de comptage communicant ;
- les constructeurs d'équipements associés ;
- les intégrateurs et entreprises spécialisées dans les technologies de comptage intelligent ;
- à toute entreprise justifiant d'une expérience pertinente dans la fourniture, l'intégration ou le déploiement à grande échelle de solutions de comptage communicant.

5. Modalités de participation

Les structures et entreprises intéressées sont invitées à confirmer leur participation en adressant un courriel à l'adresse suivante : passationdesmarchespasel@gmail.com

Après confirmation de leur intérêt, les participants recevront les informations pratiques nécessaires, notamment le lien d'accès à la séance virtuelle, le document technique détaillé et, le cas échéant, le formulaire d'enregistrement requis à des fins d'organisation logistique.

6. Avertissement

La présente consultation est organisée exclusivement à des fins d'information et de préparation du marché. Elle ne constitue ni un appel d'offres, ni une demande de propositions, ni une invitation à soumissionner. La participation à cette consultation, ou l'absence de participation, ne confère aucun avantage et n'affectera pas l'admissibilité d'un opérateur économique à une éventuelle procédure ultérieure. Les informations recueillies pourront être utilisées pour affiner les spécifications, le conditionnement du marché et les modalités de la future procédure. Aucun engagement contractuel, financier ou autre ne saurait découler de la présente consultation.

Fait à Brazzaville le, 02 SEPT 2026

Le Coordonnateur

Olivier MAZABA NTONDELE

FÉCOFOOT

Eric Mantot et Carle Boniface Malalou briguent la présidence

Carle Boniface Malalou, deuxième vice président du Comité exécutif revient dans la course à la présidence de la Fédération congolaise de football, la Commission de recours de la Fécofoot ayant déclaré sa liste recevable. Du coup, l'hypothèse d'une candidature unique n'est plus d'actualité.

La commission électorale avait invalidé, le 28 août, la liste de Carle Boniface Malalou et n'a retenu que celle d'Eric Alain Mantot pour l'élection prévue le 26 septembre. La commission a expliqué, entre autres raisons du rejet de la deuxième liste, la production des pièces d'état civil contradictoires dans le dossier de candidature, le défaut de preuves d'activité au football dans certains dossiers de candidature durant au moins trois ans lors des cinq dernières années. Elle précise que les candidats disposent d'un délai de deux jours pour faire appel devant la commission de recours électorale dès la publication de la décision, conformément à l'article 9 al 1er à 4 du Code électoral de la Fécofoot. Mais la commission de re-



Eric Alain Mantot

cours a tranché, précisant que l'unique dossier qui posait problème soit invalidé, soulignant que l'ensemble des autres dossiers devront être déclarés valables donc éligibles pour les prochaines échéances électorales. « La Commission de recours déclare recevable les dossiers de la liste de M. Carle Boniface Mala-

lou à l'exception du dossier de M. Jean Louis Joseph Banthoud pour être né le 10 février 1956 et avoir atteint l'âge de 70 ans et 6 mois à la date de dépôt de candidature. En conséquence, reforme ces points la décision provisoire de la Commission électorale. » Dans le recours, les requérants ont fait aussi savoir que les irrégularités qui leur sont reprochées sont également présents dans les dossiers adverses et certains membres de la liste d'Eric Alain Mantot ont été condamnés par le Tribunal arbitral du sport et ils encourrent incompatibilités à occuper les fonctions de membres du Comité exécutif. « Qu'il revient à la Commission de recours de valider toutes les listes ou d'invalidier également



Carle Boniface Malalou

la liste de la partie adverse. »

Les deux listes validées
Pour la liste 1 : président Eric Alain Mantot. Emma Clesh Atipo Ngapi, Rodrigue Paul Mbongo, Ghislain Ngapela Lendouma et Olanqué Elongo sont les vice-présidents. Francine Tchicaya Missamou, Jean Michel Nkaya, Doctrove

Alain Ngababa, Alain Didier Kouétolo, François Bikin-dou, Gerlande Robifelle Tsiomba, Roméo Mahussi Gnanga, De Lauriac Mboumba, Riga Chancelvi Obambi Ngatsé et Junior Cherdan Niambi sont les membres. Pour la liste 2 : président Carle Boniface Malalou. Doless Oviebo Penaya, Magloire Victor Nganguia et Freddy Rodrigue Ekouéme Kondzolo sont les vice-présidents. Jean Patrick Boulingui, Hyppolyte Okondzi Kongolo, François Olonghot, René Ruffin Onday, Giscard Ferreol Darlice Samba, Eugénie Florence Ngouma, Cynthia Linaguina Grace Nzila Ngoma, Renaud Mounouba Bossolat, Gabriel Bizonzi Nouni et Mathias Moulehot Mfigna sont les membres. La balle est dans le camp du corps électoral. **James Golden Eloué**

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora

Ligue 1, 2e journée
Premier match et premier but pour Dilane Bakwa sous le maillot de Lille face au PSG : l'ailier prêté par Nottingham, entré en jeu à la 68e minute, double le score pour le LOSC à la 84e d'un magnifique enchaînement contrôle « extér » et frappe enroulée du gauche en lucarne opposée, à la réception d'une ouverture en première intention d'Olivier Giroud. Les deux équipes se séparent sur un score de 2-2.
Le Paris FC corrige Nice 3-0. Nhoa Sangui, touché aux adducteurs, était absent alors que Ruddy Matondo est entré à la 63e minute, à 2-0.
Brad-Hamilton Mountsanga n'était pas dans le groupe azuréen.
Le Havre rapporte un point de Lyon (1-1), avec Junior Mwanga titulaire dans l'axe de la défense normande.
Brest et Bradley Locko concèdent le nul 2-2 face à Toulouse. Titulaire et averti à la 31e minute, le latéral gauche a montré une belle entente avec Mboup dans le couloir. Christ Batola est resté sur le banc lors du succès de Troyes à Lorient (2-1). Blessé à l'entraînement, « en glissant sur le ballon lors d'un taureau », Melvin Zinga n'était pas dans le groupe du SCO lors du succès angevin à Auxerre (3-1). Expulsé lors de la 1re journée, Christ Makosso était suspendu.
Strasbourg bat Lens 2-1, sans Hermann Malonga, non convoqué.

Roumanie, 7e journée, 1re division
Le FC Arges chute à domicile face au Sepsi Saint-Gheorghe (0-1). Remplaçant, Gabriel



La frappe de Dilane Bakwa en lucarne face à Digne et Safonov/losc.fr

Charpentier est entré à la 69e minute.
Russie, 6e journée, 1re division
Baltika l'emporte 3-0 chez le Rodina Moscou. Loris Mouyokolo était titulaire dans l'axe de la défense à cinq.
Russie, 9e journée, 2e division
Leningradets perd à la maison face à Kazan (0-1), sans Erving Botaka Yoboma, blessé.
Serbie, 6e journée, 2e division
Le TSC Topola Backa concède le nul 1-1 face à Smederevos, sans Prestige Mbougou, absent du groupe depuis le début de

saison.
Suède, 19e journée, 1re division
Vasteras s'impose 3-1 à Vasteras avec un nouveau but de Bonaventure Lendambi. L'avant-centre congolais, titulaire, a doublé le score à la 34e minute d'une belle tête piquée au second poteau, à la réception d'un long coup-franc.
C'est ensuite lui qui amène l'expulsion de Vaisanen à la 42e minute, coupable d'une charge dans le dos à l'entrée de la surface en position de dernier défenseur.
Le deuxième but de la saison, en sept

matches, de l'ancien joueur de la Jeunesse de Kintélé.
Avec 29 points, Vasteras est septième à deux longueurs du podium.

Albanie, 2e journée, 1re division
Sans Declan Moussavou, arrivé au club le 28 août, Skenderbeu est défait à domicile par Dinamo City (0-1).
France, 4e journée, 2e division
Dijon chute face à Saint-Etienne (2-3). César Obongo n'était pas dans le groupe bourguignon.
Géorgie, 23e journée, 1re division
Titulaire pour la première fois depuis sa blessure en mai dernier, Romaric Etou a été remplacé à la pause lors du revers de Dila Gori chez le Dinamo Tbilissi (1-2). Avec 30 points, Dila Gori, vice-champion 2025 est 7e et premier non-relégable.
Luxembourg, 5e journée, 1re division
Herman Moussaki ouvre le score pour Dudelange face à Witz (2-1) à la 28e. Son premier but de la saison.
Pays de Galles, 6e journée, 1re division
Offrande Zanzala est entré à la 88e lors du revers de Caernarfon face aux New Saints (2-3).
Russie, 9e journée, 2e division
Emmerson Illoy-Ayyet, titulaire, et le Rotor Volgograd s'inclinent à Kostroma (0-1).
Suisse, 6e journée, 2e division
Remplaçant au coup d'envoi du match d'Aarau à Wil, Alexis Beka Beka est entré à la 65e, alors que le score était acquis. Aarau est 8e à trois points du premier, Lausanne-Ouchy.

Camille Delourme

DISPARITION DE MOUSSA KAKA

L'ONG Reporters sans frontières s'inquiète

L'ONG Reporters sans frontières (RSF) s'est dite préoccupée, le 2 septembre, après la disparition du journaliste Moussa Kaka au Niger.

Le journaliste, directeur de Radiotélévision Saraounia et ancien correspondant de RFI au Niger jusqu'en 2023, n'a plus donné de ses nouvelles depuis le 31 août. Selon RSF, il a quitté son bureau en fin de journée pour regagner son domicile, mais n'y est jamais arrivé. RSF demande aux autorités nigériennes d'ouvrir une enquête pour le retrouver au plus vite. « La disparition de Moussa Kaka, journaliste de renom, est particulièrement préoccupante, alors que

le Niger traverse une nouvelle période de fortes tensions politiques et sécuritaires après la tentative de coup d'État du 29 août dernier. RSF suit la situation avec attention et appelle les autorités nigériennes à ouvrir immédiatement une enquête afin de le retrouver et d'établir sans délai les circonstances de sa disparition », a déclaré, dans un communiqué, le directeur du bureau Afrique subsaharienne de l'ONG RSF, Sadibou Marong.

« À ce stade justement, on ne sait

pas grand-chose et c'est bien ce qui nous préoccupe. Il n'est pas réapparu depuis lundi soir, où il devait rejoindre son domicile et revenir à la rédaction le lendemain, et ses confrères ne l'ont plus revu depuis », a expliqué de son côté, la directrice éditoriale de RSF, Anne Bocandé. « À ce stade, nous n'avons aucune information des circonstances, du contexte et d'où pourrait se trouver aujourd'hui Moussa Kaka. Et dans le contexte aussi instable politiquement du Ni-

ger ces derniers jours, évidemment que c'est un facteur aussi d'inquiétude supplémentaire pour nous », a ajouté la directrice éditoriale.

D'après des témoins, Moussa Kaka a quitté son bureau vers 19 heures pour rentrer. Malheureusement il n'est jamais arrivé chez lui, son téléphone est injoignable et son véhicule reste introuvable. Sa disparition a été signalée deux jours après une tentative de coup d'État manquée survenue à Niamey.

Yvette Reine Boro Nzaba

MÉDIAS

Près de 100 jeunes formés aux métiers de l'audiovisuel

Les 95 participants à la 6e édition de la session de formation aux métiers de l'audiovisuel dénommée « Promotion Ildevert-Mesmin-Akoli » ont reçu, le 31 août, à Brazzaville leurs attestations de fin d'apprentissage.

Organisée du 17 au 31 août par l'Association des techniciens professionnels de l'audiovisuel que préside Bienvenu Sax Gampio Pioganth, cette formation a été consacrée à la création d'un studio et le montage de projets. Pendant quinze jours, les apprenants ont été précisément éduqués sur la maîtrise des fondamentaux sur les projets, la maîtrise du processus d'élaboration d'un business modèle, la maîtrise d'une étude de marché pour un projet, d'une étude technique ainsi que la maîtrise d'une étude organisationnelle et administrative.

Parrain de la 6e édition de cette série de formations, l'expert en gestion de la politique économique, Ildevert-Mesmin-Akoli, a rappelé aux apprenants la nécessité de mettre à profit et capitaliser sur les outils reçus afin d'opérer des changements dans leur vécu quotidien. « Vous êtes conscients que le secteur de l'audiovisuel n'est pas statique, il est plutôt dynamique. La communication a besoin des talents. Lorsque vous apprenez quelque chose avec passion, in fine, vous terminez par innover. L'innovation étant la clé de voûte de tout développement. On va constater votre expertise quand vous allez être sur le terrain. Le monde bouge, le monde évolue, et il faut rentrer dans ce bateau de l'innovation, de la créativité... », a-t-il indiqué, se félicitant de la qualité des formateurs.

Le directeur général du Groupe national de presse La Nouvelle République, Anasth Wilfrid



Mbossa, s'est félicité de cette initiative consistant à former la jeunesse. Selon lui, au-delà des techniques et outils acquis dans les différents domaines de l'audiovisuel, cette formation qui n'est qu'une suite logique d'une série de six, aura également rappelé aux participants les exigences utiles du métier. C'est ainsi qu'il a insisté sur la rigueur, la créativité, le professionnalisme, l'esprit d'équipe et le sens des responsabilités, piliers essentiels de cette session. « L'audiovisuel, comme vous le savez tous, constitue de nos jours un moyen incontournable d'information, d'éducation, de communication et de valorisation de nos cultures. Dans ce monde qui évolue très vite, il est indispensable de disposer de professionnels compétents, capables de

s'adapter aux nouveaux défis et produire des contenus de qualité. Sans médias, sans techniciens de l'audiovisuel, le monde s'arrête tout net », a martelé Anasth Wilfrid Mbossa. Remettant le diplôme d'excellence au parrain de la 6e édition, le député Boniface Ngoulou, un des coordonnateurs du projet, a rappelé qu'une jeunesse sans formation, sans éducation, est une jeunesse qui est vouée à l'échec. « Le président de la République, dans tous ses messages, ses adresses, ne cesse de marteler pour que notre jeunesse soit toujours formée. Cette édition a été une réussite, nous appelons d'autres parrains à apporter leur pierre à l'édifice pour que les jeunes soient toujours formés. Vous savez que les métiers de l'audiovisuel sont des

metiers d'avenir, un pays qui ne maîtrise pas ou qui maîtrise mal les TIC est souvent ballotté. Je pense que ce genre de formations doit continuer à exister », a-t-il conclu, encourageant le promoteur de la formation sur l'audiovisuel, Bienvenu Sax Gampio Pioganth. Notons que la 7e édition est prévue pour l'année prochaine à Pointe-Noire. Les premières éditions de cette série de formations ont engendré des entrepreneurs qui ont, à leur actif, des très petites et moyennes entreprises. L'Association des techniciens professionnels de l'audiovisuel a créé en octobre 2024 la chaîne de télévision en ligne TPAV média. Une chaîne qui émet jusqu'à ce jour grâce, entre autres, à l'apport des jeunes qu'elle a formés.

Parfait Wilfried Douniama

FÉCOHAND

Le ministère des Sports confirme la légitimité du bureau exécutif

Le ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Éducation civique a officiellement tranché la crise institutionnelle au sein de la Fédération congolaise de handball (Fécohand).

Dans un communiqué rendu public, l'État a rappelé que le processus électoral du 16 août 2025 s'est déroulé dans le strict respect des textes réglementaires sous l'égide d'une commission électorale indépendante mandatée par la Fédération internationale de handball.

Le ministère reconnaît ainsi la légitimité du bureau exécutif élu à cette date placé sous la présidence de Noumazalayi Ebendze Ambroisine Linda. Tout en prenant acte des préoccupations soulevées par certains acteurs, l'autorité de tutelle invite les parties s'estimant lésées à faire valoir leurs droits devant le Tribunal arbitral du sport, seule instance compétente pour statuer en dernier ressort.

Enfin, l'appel au dialogue et à la retenue est de mise pour préserver l'intérêt supérieur de la discipline. Cette clarification institutionnelle vise, selon le communiqué, à garantir la stabilité de la fédération, la poursuite sereine des compétitions nationales et la bonne préparation des échéances internationales à venir. Il sied de noter que cette décision gouvernementale intervient après une série de rencontre menée par le ministère et les différents protagonistes.

Rude Ngoma